

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 27 avril 2024

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages à compter du samedi 27 avril, 12h00

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange orages à compter du samedi 27 avril à 12h00.

En début des orages se mettent en place sur le sud-ouest de la région. Ils s'intensifient en arrivant sur l'est du département, avant de progresser vers les départements limitrophes du nord et de l'est tout en restant très actifs. Ces orages forts présentent une activité électrique intense, pouvant occasionner des violentes rafales de vent (80 à 100 km/h), de fortes précipitations et des chutes de grêles.

En milieu d'après-midi, une seconde salve orageuse redémarre, les orages pourront être également forts mais, plus isolés. Ils pourront être accompagnés de bonnes rafales de vent et de chutes de grêles.

Conseils de comportement à adopter :

- Je me tiens informé auprès des autorités ;
- Je m'abrite dans un bâtiment en dur ;
- Je protège ma maison et les biens exposés au vent. Je limite mes déplacements ;
- Je prends garde aux chutes d'arbres et d'objets ;
- Je n'interviens pas sur les toits ;
- J'évite d'utiliser mon téléphone et les appareils électriques. J'installe les groupes électrogènes à l'extérieur de la maison.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>

Cabinet de la préfète des Landes

Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Loïc Marzin – 05 58 06 72 49 / 07 89 05 11 72 / 06 32 63 68 82

Cécile Baudisson – 05 58 06 58 14 / 06 81 36 25 24

24 Rue Victor Hugo, 40021
Mont-de-Marsan

✉ pref-communication@landes.gouv.fr

🌐 <https://www.landes.gouv.fr/>

Suivez-nous sur :

